ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travailleurs indépendants

Question écrite n° 119214

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications de l'Union des indépendants retraités du commerce (UNIRC). En effet, lors de leur dernière assemblée générale, l'UNIRC a demandé que soit assuré le maintien, voire le rattrapage, du pouvoir d'achat des 960 000 retraités qu'elle représente, par la revalorisation annuelle de leurs retraites, Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette revendication de l'UNIRC d'une part et, quelles solutions il compte mettre en place afin de rassurer les personnes retraitées d'autre part.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti
Circonscription : Ardennes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 119214
Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2067